

LE BOURDON**garde espoir dans l'été**

Le frieux insecte devrait apprécier le week-end. L'été s'annonce avec un peu de retard, mais il s'annonce quand même. Selon les antennes du Bourdon, toujours tournées vers l'avenir, le soleil et des températures un peu plus élevées que ces derniers jours, sont au rendez-vous de cette fin de semaine. Peut-être même de la semaine prochaine, si les prévisions, butinées par le Bourdon, se réalisent. De quoi donner des regrets aux vacanciers, ou adoucir la rentrée, selon le point de vue que chacun adopte. Le Bourdon, lui, a choisi, et se réjouit de vivre à l'heure d'été, même avec retard.



SORTIR. Soirée jazz. Après les jazzmen Ivan Chavez et Thomas Varret, la semaine dernière, le restaurant Le Parvis et l'association Improphile invitent ce soir et demain le duo de guitares formé par Olivier Cahours (guitare) et Jean-Jacques Ruhlmann (sax-soprano). Ils joueront plusieurs morceaux de jazz européen. Le concert débute à 19 h 30. Gratuit. ■

Un chiffre

70^e anniversaire de la Libération de Chartres commémoré, dimanche. Le circuit de cérémonies officielles débute, à 9 heures, devant la stèle du 1^{er} bataillon d'Eure-et-Loir et se termine par une messe en la cathédrale, à 11 heures.

Chartres → Vivre sa ville

URBANISME ■ Un permis de construire a été accepté pour le programme de La Roseraie, retardé par la crise

Le « quartier fantôme » va se peupler

L'impression d'abandon de la Roseraie, quartier fantôme sans habitants, va s'estomper, avec la commercialisation de 36 logements.

Sébastien Couratin

sebastien.couratin@centrefrance.com

Des sentes, tantôt ensoleillées, tantôt ombragées, serpentent entre les vignes et les arbustes, le long de bancs de bois clair où le promeneur peut se poser un instant pour souffler, au calme, avec la cathédrale en point de mire.

Le cadre du nouveau quartier environnemental de la Roseraie, situé derrière Rechèvres, sur une surface de vingt hectares d'anciennes terres agricoles, offre toutes les commodités, avec ses voies, ses réseaux d'assainissement, ses containers de déchets et ses espaces paysagers. Il ne manque qu'une seule chose, et non des moindres : des habitations et des habitants !

26 appartements du T2 au T5

Entamée en 2010, la concrétisation de ce futur programme immobilier construit sur un demi-hectare, et baptisé les Balcons de la Roseraie, a longtemps été freinée par la mauvaise conjoncture économique. Initialement, les premiers logements devaient être livrés fin 2012. La Ville avait réalisé



VIDE. Le cadre est bucolique et apaisant. Ne manque plus que des habitants pour y vivre. PHOTOS : JÉRÉMIE FULLERINGER

l'ensemble des aménagements. Ne restait qu'à trouver l'aménageur. Mi-juillet, le promoteur sud-yvelinois JMP a déposé un permis de construire accepté par la Ville. Une étape décisive dans l'évolution du dossier qui devrait permettre à l'actuel "quartier fantôme" de se peupler d'ici 2015 et 2016.

Le projet, déposé par JMP, prévoit la construction de 26 ap-

partements, du T2 au T5, répartis dans quatre bâtiments conçus sur trois niveaux. Ces petits collectifs enclosent dix maisons individuelles à un étage, avec jardin. À terme, le lotissement pourrait accueillir plus d'une centaine d'habitants.

Le programme intègre une toiture végétalisée sur l'ensemble des bâtiments, des liaisons douces et des espaces paysagers et

jardins laissés en pleine terre, afin de ne pas dénaturer l'héritage agricole des lieux, renforcé par les vignes voisines.

Parallèlement à ce programme, le bailleur social Chartres Habitat va aménager un lotissement de deux ensembles HLM de quinze maisons mitoyennes chacun. L'une de ces maisons sera divisée en appartements de type T1, pour personne seule. ■

→ QUESTIONS À**MARIA CHEDEVILLE**

Conseillère municipale déléguée à l'éco-ville

Quand vous parlez de la Roseraie, vous n'employez plus le terme d'éco-quartier. Pourquoi ?

Parce qu'il ne l'est pas plus que les autres nouveaux lotissements que nous allons créer. Dans les quartiers historiques de Chartres, nous ne pouvons pas tout démolir pour tout reconstruire selon les normes environnementales. Mais dès que nous travaillons sur un programme neuf, nous pouvons appliquer notre cahier des charges.

Quelles en sont les principaux axes ?

Des constructions à faible dépense énergétique dans des programmes qui privilégient la mixité sociale, des bâtiments collectifs de taille intermédiaire et des logements qui répondent aux besoins de leurs habitants tout au long de leur vie. La première mouture du projet d'aménagement de la Roseraie ne prévoyait pas d'ascenseurs. Nous l'avons refusé et l'aménageur a revu sa copie.



ANTICIPATION. La Ville a déjà réalisé les aménagements du futur quartier.

Des logements de 136.900 à 259.900 €

Les logements bientôt disponibles sur le quartier de la Roseraie sont spacieux.

Les appartements de type T2 (50 m²) sont proposés à partir de 136.900 €. Les T3 (80 m²), T4 (90 m²) et T5 (100 m²) seront respectivement commercialisés à partir de 214.000, 251.000 et 261.000 €. Tous ces appartements sont équipés de balcons et de deux places de parking. À partir du T4, chaque logement dispose d'une salle de bain supplémentaire. Quant aux 10 maisons avec jardins, d'une superficie de 95 m², elles seront vendues à partir de 255.000 €. ■



VUE. La maquette 3D, réalisée par le promoteur, JMP. PHOTO : DR